

LE RÉ|SEAU

L'ÉCO-MOBILITÉ DÉSIGNE LE FAIT DE PRIVILÉGIER LES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE (VÉLOBUS, BUS PÉDESTRE, CO-VOITURAGE, ETC.)



QU'EST-CE QUE L'ÉCO-MOBILITÉ SCOLAIRE ?

L'éco-mobilité scolaire concerne les déplacements sur les trajets liés à l'enseignement (école, université, etc.). Elle vise à limiter l'usage de la voiture individuelle (ex : "dépose-minute") au profit de modes alternatifs, notamment pour des questions de santé, d'environnement, de sécurité ou encore de qualité de vie.

A savoir !
1 déplacement sur 2 en voiture fait moins de 3 km

QU'EST-CE QU'UN PDES ?

Les démarches d'éco-mobilité scolaire s'appuient généralement sur un même outil : le Plan de déplacements d'école qui permet à partir d'un diagnostic local de proposer et de mettre en oeuvre des actions favorables au développement de la marche, du vélo, des transports en commun ou du co-voiturage.

A savoir !
La marche, le vélo =
zéro énergie fossile =
zéro CO2*

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS, DÉFI 9

L'activité et la reconnaissance du réseau "Partenaires pour l'éco-mobilité de l'école à l'université" a permis l'inscription de l'éco-mobilité scolaire dans le Plan de déplacements urbains de la Région Île-de-France (PDUIF*) ; il s'agit du défi 9 : "Faire des franciliens des acteurs responsables de leurs déplacements".

A savoir !
Les distances domicile-école sont majoritairement inférieures à 1 km

- Plus de 100 organismes participent à la dynamique
 - ➔ 80 collectivités (départements, communes, intercommunalités, syndicat intercommunal de transport)
 - ➔ 31 associations (EEDD*, de promotion du vélo, associations de parents d'élèves)
 - ➔ 6 services de l'Etat
- Un programme annuel de rencontres co-construit en réseau : il permet à ses membres de se former, de partager des pratiques (formations, ateliers d'échanges, explorations territoriales, etc.)
- Une communauté d'ambassadeurs de l'éco-mobilité scolaire : volontaires, et relais du réseau, les ambassadeurs orientent et conseillent des porteurs de projet (parents d'élèves, habitants, associations, collectivités, établissements scolaires, etc.) ; attachés à un organisme, ils relayent l'actualité et les outils du réseau

MISSIONS DU RÉSEAU
PROMOUVOIR, FÉDÉRER ET
ACCOMPAGNER DES INITIATIVES
D'ÉCO-MOBILITÉ SCOLAIRE EN
ÎLE-DE-FRANCE

* Principal gaz à effet de serre à l'origine des changements climatiques

* Le PDUIF a été approuvé par le Conseil régional Île-de-France le 19 juin 2014

* Education à l'environnement pour un développement durable



DEVENIR "MEMBRE"*

Vous souhaitez bénéficier des outils du réseau, rencontrer d'autres acteurs et partager votre expérience en matière d'éco-mobilité scolaire ?

Envoyez une demande écrite aux animateurs spécifiant votre motivation, l'objet et la nature de votre structure.

DEVENIR "AMBASSADEUR DE L'ÉCO-MOBILITÉ SCOLAIRE"

Vous souhaitez promouvoir l'éco-mobilité scolaire localement et accompagner le changement de comportement en faveur de déplacements moins polluants et plus sûrs ?

Pour mener à bien cette mission, le réseau vous propose un accompagnement et met à votre disposition une "Boîte à outils". Des temps d'échanges seront proposés tout le long de l'année.



Animation du réseau

Région Île-de-France

ADEME Délégation Île-de-France

ARENE Île-de-France

Coordination du réseau

BARBARA HOUALET

01 46 70 95 78

coordination@mobiscol-idf.org

Vivacités Île-de-France

102 avenue Maurice Thorez
94200 Ivry-sur-Seine



* Le réseau est ouvert aux associations et aux collectivités territoriales

RÉ | SEAU GIONAL

DE L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE



PARTENAIRES
POUR
L'ÉCO-MOBILITÉ,
DE L'ÉCOLE À
L'UNIVERSITÉ

île de France

